



Délibération n° 2023 06 19-17 : MOTION –
Soutien aux missions locales.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 09/06/2023
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 12/06/2023
Pouvoirs :	06	
Votants :	26	Affichage du compte rendu : 22/06/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir:		
M Edouard WILLEMIN pouvoir à M Christian NEUVILLE M Olivier DEROZARD pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER M Jean-Pierre NEMOZ pouvoir à Anne LANSON Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à M Henri COQUARD		
Absents ou excusés :		
Chantal BERTHILLON		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Le projet France travail est devenu l'un des huit chantiers programmés par le gouvernement pour viser le plein emploi. Le projet vise principalement à transformer Pôle emploi en France Travail pour mettre en commun les compétences de Pôle emploi, des régions, des départements et des missions locales.

Le projet est en cours de concertation. Par un courrier en date du 25 mai dernier, les missions locales partagent leurs inquiétudes sur ce texte et le risque de régression du service d'insertion des jeunes.

La commune souhaite affirmer son soutien aux missions locales dans l'accompagnement spécifique du public des 16 -25 ans et les encourage à multiplier les actions pour aller au-devant des jeunes.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

**26 suffrages exprimés : 26 voix Pour 06 Abstentions
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPORTE son soutien aux missions menées par les missions locales du territoire

ENCOURAGE les actions permettant de travailler ensemble pour aller au-devant des jeunes et faciliter leur insertion professionnelle.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
26 JUIN 2023
et de la publication en mairie le

La secrétaire **26 JUIN 2023**
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN